

12ème Trophée R2C2 3ème étape

(44ème Rapide R2C2)

Règlement intérieur

I. Organisation

Le 44^{ème} Rapide R2C2 est un open organisé par le club d'Échecs R2C2 Paris 14. Il se déroule le dimanche 29 juin **2025**. Lieu : Salle des fêtes de la Mairie du 14^{ème} 26 Rue Mouton-Duvernet 75014 Paris. Ce tournoi compte pour le 12^{ème} Trophée R2C2, il en constitue la 3^{ème} et dernière étape.

Le tournoi commence à **10h30**. La remise des prix est prévue vers **16h30**.
Pointage obligatoire à partir de **9h45** et jusqu'à **10h20**.

Les joueurs doivent être licenciés A ou B à la FFE pour la saison en cours (la licence peut être prise auprès du club organisateur) ou avoir un code FIDE (ID FIDE) dans une fédération reconnue par la F.I.D.E. autre que la Fédération Française des Echecs.

Ce tournoi est homologué par la FFE sous le [n°67705](#). ([FIDE Event nr 421488](#))
Les résultats seront pris en compte dans le calcul du ELO FIDE d'Août 2025.

II. Règles du jeu applicables

Les règles du jeu sont celles de la FIDE définies au 93^e Congrès de Chennai en octobre 2022 et entrées en application au 1^{er} janvier 2023.

Il sera fait application des règles de l'annexe **A**, **notamment l'article A5** relative aux règles d'échecs en parties rapides non supervisées. Les directives III concernant les parties au KO ne s'appliquent pas.

Les propositions de nulle sont autorisées conformément aux règlements de la FIDE. Tout accord entre les joueurs sans véritable combat sur l'échiquier pourra être sanctionné d'un double forfait.

III. Frais d'inscription / Pointage

L'inscription est de **15 €** pour les adultes et **10 €** pour les moins de 20 ans.

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront réglé leurs droits d'inscription et auront effectué le pointage.

Passé ce délai, les joueurs seront appariés à la ronde 2 seulement s'ils se sont manifestés

IV. Déroulement du tournoi

Le tournoi se déroule en **7 rondes**.

La cadence est de **20 minutes KO** par joueur. Le délai de forfait est fixé à 15 minutes à partir du lancement effectif de la ronde.

Les appariements se font au système suisse, et réalisé avec le logiciel Papi dans sa dernière version. En fonction du nombre et de la répartition ELO des participants, une accélération Haley pourra être utilisée.

La force des joueurs pour les appariements sont dans l'ordre, le ELO FIDE Rapide, à défaut le ELO FIDE Lent, à défaut le ELO National rapide. Si le joueur ne dispose pas d'aucun de ces classements, un ELO estimé lui sera attribué.

A l'issue de chaque partie, le vainqueur indique le résultat à la table d'arbitrage. En cas de résultat nul, les deux joueurs indiqueront le résultat.

V. Résultats / Classement

Il sera attribué 1 point pour une victoire, 0,5 point pour un match nul et 0 pour une défaite.

Dans le cas où une erreur a été commise (saisie des résultats, jeu avec les mauvaises couleurs...), les joueurs concernés par le match devront impérativement le signaler au plus tard avant la fin du tournoi.

- Si le signalement intervient après l'affichage des appariements mais avant la fin de la prochaine ronde, il en sera tenu compte pour les appariements à venir.

- S'il intervient après la fin de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement du joueur.

En cas de nombre de points identiques, les joueurs ex æquo seront départagés en utilisant dans l'ordre, le **Buchholz Tronqué**, le **Sonneborn-Berger** et la **Performance**. Pour le calcul des départages, en accord avec l'article C07-16.6, le score ajusté est calculé par le logiciel PAPI 3.3.8, suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

VI. Arbitrage

L'arbitrage est assuré par Stéphane Gobert, N66729, Arbitre fédéral Elite 1 - Arbitre FIDE
Il sera assisté de Gabriel BOURGOIN, U50401, Arbitre fédéral Jeune, et Melvin ROMARY-CHERQUITTE, G65262, Arbitre stagiaire.

Si un arbitre voit un coup illégal ou un drapeau tombé, il l'annoncera.

VII. Récompenses

Coupes par catégorie
Médaille à tous les U10
Pas de prix en numéraire

VIII. Divers

Dans le cas d'un contrôle anti-dopage, les joueurs désignés acceptent de se soumettre aux tests qui seront menés par un médecin assermenté.

L'arbitre peut vouloir vérifier la conformité de l'équipement d'un joueur. Toute requête dans ce sens est fondée et refuser de s'y conformer est synonyme d'exclusion.

Il est interdit de fumer dans l'aire de jeu et d'y apporter des consommations. L'utilisation des téléphones portables, montres connectées, ou de tout autre matériel électronique - sauf accord préalable de l'arbitre - est interdite pendant les parties et passible de la perte immédiate de la partie.

Tout joueur, ainsi que ses représentants légaux pour les mineurs, acceptent d'être pris en photo lors de cette compétition, et acceptent que ces photos soient diffusées sur le site internet du R2C2..

D'une façon générale, les participants s'engagent à respecter la charte du joueur d'échecs de la FFE.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

L'arbitre principal
Stéphane Gobert

L'organisateur
Jean-Louis Camilleri